



Question écrite posée le vendredi 9 juillet 2021

**De M. Stéphane PEU**  
Député de Seine-Saint-Denis  
Membre de la commission des lois

**À Mme Sophie CLUZEL**  
Secrétaire d'État chargée des Personnes handicapées

## Question écrite sur la protection des personnes atteintes d'autisme

Monsieur le député Stéphane PEU interroge Madame Secrétaire d'État auprès du Premier ministre, chargée des Personnes handicapées sur l'impérieuse nécessité de renforcer les mesures de protection des personnes atteintes d'autisme.

Alors qu'un nouveau drame vient de se nouer dans la nuit du 8 au 9 juillet 2021 : le corps de Kelyan, 22 ans autiste et signalé disparu depuis le 4 juillet, a été retrouvé dans une tente occupée par des toxicomanes dans le quartier Stalingrad/Jaurès à Paris, se pose de manière urgente la question des moyens de protection des personnes vulnérables notamment des autistes.

En effet, parce qu'adulte, le signalement de la disparition de Kelyan n'a donné lieu à aucun dispositif d'alerte et de recherche au seul motif que ce départ pouvait être potentiellement volontaire. Ce n'est donc qu'au prix de l'acharnement de sa famille, de la structure qui l'accueillait et de bénévoles que les recherches pour le retrouver ont été entreprises. Hélas en l'absence de soutien logistique et humain, Kelyan n'a pu être sauvé à temps.

Ce drame n'est malheureusement pas le premier mais doit, si nous ne voulons pas que cela se reproduise, permettre une prise de conscience au plus haut niveau de l'Etat et des actions fortes. Parce que les personnes atteintes du spectre de l'autisme sont souvent peu conscientes du danger, il y a urgence à développer des outils permettant de les protéger en cas de disparition.

L'association dionysienne, Le silence des Justes, qui a inspiré le magnifique film « Hors normes » d'Eric Toledano et Olivier Nakache et dont une des scènes principales du film est la fugue d'un jeune autiste, travaille, avec les associations Autisme connect et Tes vacances, depuis trois ans sur un prototype de « GPS » pour les personnes autistes. Un appareil miniaturisé qui se loge dans les semelles de chaussures ou les doublures de vêtement – car les autistes ne supportent souvent pas les éléments qui touchent directement la peau comme les montres, les colliers...- qui outre les données de géolocalisation qu'il émet, délivre des indications sur l'état physique de la personne comme le rythme cardiaque.

L'association porte ce projet à bout de bras mais serait confrontée à un manque d'attention de la part des pouvoirs publics. Or, elle ne peut financer la recherche nécessaire pour la mise au point de cet outil et sa commercialisation.

Monsieur le député souhaite donc savoir si Madame la Secrétaire d'État auprès du Premier ministre, chargée des Personnes handicapées consent à soutenir ce projet et de quelle manière.

### Permanence parlementaire

Hôtel de Ville  
2 place Victor Hugo  
93200 Saint-Denis

☎ 01 41 68 21 89

✉ [contact@stephanep.eu](mailto:contact@stephanep.eu)

Des permanences ont également lieu à Pierrefitte-sur-Seine et à Villetaneuse.

### Retrouvez-moi sur

f Stéphane Peu

🐦 Stephane1peu

➔ Abonnez vous à la newsletter

en envoyant votre adresse mail à [newsletter@stephanep.eu](mailto:newsletter@stephanep.eu)

### Farid Aïd

Député suppléant

[Farid.aid.2020@gmail.com](mailto:Farid.aid.2020@gmail.com)

LA  
GAUCHE  
DEBOUT ET  
INSOUMISE